



# MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION 2026-04

**AVIS PUBLIC** Il est par les présentes donné aux personnes et organismes intéressés :

**QUE** le propriétaire du bâtiment situé au **135, chemin Redmile** (lot 6 534 008 du cadastre du Québec) a présenté à la municipalité de Brigham une demande afin d'obtenir, en vertu du *Règlement numéro 2023-04 relatif à la démolition d'immeubles*, l'autorisation de démolir le bâtiment résidentiel principal situé à cette adresse.

**QUE** toute personne souhaitant s'opposer à cette demande de démolition doit, dans un délai de **dix (10) jours** suivant la publication du présent avis, soit **au plus tard le 28 juin 2026**, faire connaître son opposition motivée par écrit au greffier par intérim de la municipalité de Brigham, monsieur Yan Zurbach. Cette opposition peut être déposée en personne à l'hôtel de ville, situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham, ou envoyée par courriel à [info@brigham.ca](mailto:info@brigham.ca).

**QU'UNE** séance publique du comité de démolition aura lieu le **3 juillet 2026, à 8 h 30**, dans la salle du conseil de la Ville de Brigham, située au **118, avenue des Cèdres**.

**Donné à Brigham, ce 18<sup>e</sup> jour de juin de l'an 2026.**

Yan Zurbach

**Greffier par intérim**

118, av. des Cèdres  
Brigham, Québec  
J2K 4K4

Tél.: (450) 263-5942  
Fax: (450) 263-8380  
[info@brigham.ca](mailto:info@brigham.ca)